

Réunion du 6 janvier 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe MAURER

N° CP/2014/11 - Soutien à l'emploi et à diverses initiatives - 2133
Soutien à l'ADEC au titre de 2014 et à diverses initiatives dans le domaine de l'animation économique

La Commission Permanente, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide :

- d'attribuer à l'Association pour le Développement des Entreprises et des Compétences (ADEC), une subvention d'un montant de 478 000 euros au titre de l'année 2014,
- d'approuver la convention financière à intervenir entre le département et l'ADEC, annexée à la présente délibération, et d'autoriser le Président du Conseil Général à la signer.

Par ailleurs, la Commission Permanente décide d'attribuer les subventions suivantes:

- 2000 euros à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Strasbourg et du Bas-Rhin au titre de la Nuit de l'Orientation et du Parcours Professionnel 2014,
- 2000 euros à la CCI de Strasbourg et du Bas-Rhin au titre du concours Commerce design Strasbourg 2014,
- 2000 euros à l'Association des commerçants et artisans du Neuhof-Stockfeld (ACANS) au titre de ses actions 2014.

Non participation au vote : Monsieur Rémi BERTRAND

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20140106-83813-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 16/01/14